



Stiftung zur Förderung der Weiterbildung in Hausarztmedizin  
Fondation pour la Promotion de la Formation en Médecine de Famille  
Fondazione per la Promozione della Formazione in Medicina di Famiglia

## Fondation pour la Promotion de la Formation en Médecine de Famille

### Rapport annuel 2013

#### Généralités

Comme les deux grands cantons de Berne et Zurich ont renforcé en 2013 leur programme d'assistantat au cabinet respectivement de 9 à 21 postes (BE) et de 7 à 30 postes (ZH), le nombre des demandes de cofinancement déposées dans le cadre du Programme d'assistantat au cabinet médical de la Fondation FMF a tout d'abord considérablement diminué: par rapport aux 216 *mois* d'assistantat au cabinet cofinancés en 2012 par la Fondation FMF, ce nombre a chuté en 2013 à 113.6 mois (= 18.9 postes d'assistantats de 6 mois à 100%). Le nombre total de *mois* d'assistantat au cabinet s'étant déroulés sous l'égide de la Fondation FMF est néanmoins resté pratiquement stable avec 362.5 mois sur l'ensemble de l'année (2012: 399), dans la mesure où la Fondation FMF est chargée de l'administration du programme cantonal bernois d'assistantat au cabinet.

L'automne 2013 a ensuite été marqué par une très nette reprise des demandes de cofinancement en vue de l'année 2014. En d'autres termes, les demandes de places de stage au cabinet ont augmenté malgré le renforcement des programmes cantonaux évoqué ci-dessus. N'est probablement pas étranger à cela le fait que les assistants<sup>1</sup> ne remplissant pas les conditions des programmes cantonaux sont souvent intégrés dans celui de la Fondation FMF, pour autant qu'ils répondent aux critères de participation de cette dernière.

En 2013 aussi, les 4 modules du cours de gestion du cabinet destiné aux futurs médecins de famille et pédiatres ont pu être menés à terme avec succès. Le nombre des cours d'introduction pour maîtres de stage a été porté à 7 en raison de l'importance de la demande. D'autre part, la Fondation FMF a une fois encore mis sur pieds le symposium « Assistantat au cabinet » dans le cadre du 3<sup>e</sup> congrès de l'JHaS. Toutes ses manifestations ont bénéficié d'un engouement extrêmement réjouissant.

Au niveau politique, la CSD (Conférence suisse des directrices et directeurs de la santé) a confié à la Fondation FMF le mandat de l'élaboration d'un concept suisse en vue de la mise en œuvre de la coordination des postes d'assistantat au cabinet et de tournus de formation postgraduée. Le financement de ce travail a été assuré par l'OFSP (Office fédéral de la santé publique). La mission de la Fondation FMF consistait à brosser le tableau actuel des offres proposées par les différents programmes d'assistantat au cabinet et des postes de tournus de formation postgraduée offerts sur le territoire national. Il s'agissait de répertorier les avantages des différents programmes cantonaux, ainsi que les obstacles s'y opposant, de même que d'identifier les mesures susceptibles d'apporter des améliorations.

---

<sup>1</sup> Pour une meilleure lisibilité, seule la forme masculine est utilisée dans ce rapport. Il va sans dire qu'il s'adresse aussi bien aux femmes qu'aux hommes.



Les résultats de l'enquête et les conclusions tirées à l'occasion d'un atelier réunissant les coordinateurs cantonaux ont été publiés en mai 2014 dans un rapport à l'intention de l'OFSP et de la CDS. Les recommandations qu'il contenait devront être implémentées dans les programmes cantonaux d'assistantat au cabinet et dans les cursus de formations (postes de tournus) conformément au plan directeur (modèle PSG: « pragmatique, simple, global »).

## Conseil de fondation

Durant l'année 2013, le conseil de fondation de la FMF s'est réuni à quatre reprises, dont une fois dans le cadre d'une retraite. Lors de cette dernière, une intense réflexion a été consacrée aux prestations existantes de la Fondation FMF (programme d'assistantat au cabinet, administration et évaluation des assistantats au cabinet, cours d'introduction pour maîtres de stage, cours de gestion au cabinet médical pour médecins-assistants), ainsi qu'à de nouvelles offres (séminaire consacré à l'ouverture d'un cabinet pour les futurs médecins de famille, mandat de l'OFSP concernant les différents programmes d'assistantat au cabinet et cursus de formation - postes de tournus - en Suisse).

Un membre régulier a par ailleurs donné sa démission du conseil de fondation: Marina Carobbio Guscetti a remis son mandat en milieu d'exercice pour des raisons à la fois professionnelles et privées. Elle a été vivement remerciée pour son engagement au cours des nombreuses années passées au service de la Fondation, de même que pour son rôle important à la tête de cette dernière entre 2009 et fin 2012.

## Direction

Au-delà des tâches courantes comprenant le programme d'assistantat au cabinet, de même que l'organisation et le déroulement des cours d'introduction pour maîtres de stage et des cours de gestion au cabinet médical pour médecins-assistants, les collaboratrices du bureau de direction ont été occupées par l'élaboration de la version francophone de l'outil d'évaluation sur le net. Ce dernier a pu être mis en fonction comme prévu au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2013.

Le mandat CDS/OFSP a constitué une grande charge supplémentaire pour les collaboratrices de la direction: il s'agissait pour commencer de mettre à jour la liste des personnes de contact du « Plan directeur Médecine de famille » de la CDS qui n'était plus du tout d'actualité. A la fin de l'année 2013, les coordinateurs (politiques) ont été priés de remplir un questionnaire semi-ouvert conçu par la Fondation FMF sur la situation des postes d'assistantat au cabinet et des cursus de formation postgraduée dans leur canton. Un atelier a ensuite été organisé en janvier 2014 à l'intention de ces coordinateurs.

Après les expériences positives faites par les organisateurs de JHaS et la Fondation FMF, la direction a à niveau mis sur pieds dans le cadre du 3<sup>e</sup> Congrès JHaS un symposium « Assistanat au cabinet ». Ce symposium était cette fois-ci entièrement intégré dans le congrès JHaS (et n'occupait donc plus deux demi-journées), afin de favoriser encore davantage les échanges entre les maîtres de stages et les médecins-assistants. Plus de 50 maîtres de stage et médecins-assistants ont ainsi profité des trois ateliers proposés en langues française et allemande.

La direction a en outre planché sur un nouveau projet destiné aux médecins-assistants, le séminaire « Ouverture de cabinet »: il est prévu que de jeunes médecins de famille donnent un aperçu à de futurs collègues, dans le cadre d'un séminaire d'une journée sous la forme d'une série de petits ateliers, sur des thèmes également abordés dans les cours de gestion au cabinet offerts par la Fondation FMF (finances, assurances, informatique, technique et gestion du personnel). Le séminaire « De la part de jeunes médecins de famille à leurs futurs collègues :



ce qu'il faut savoir en prévision de l'ouverture d'un cabinet » a été organisé pour la première fois dans le cadre d'un projet pilote en mai 2014.

## **Programme d'assistantat au cabinet (formation postgraduée au sein de cabinets de médecine de famille)**

La Fondation FMF propose dans le cadre de son programme suisse le cofinancement et / ou l'administration de stages d'assistantat au cabinet. La formule de l'administration pure s'applique lorsque l'assistant ou le maître de stage ne remplissent pas les critères d'admission dans le programme FMF et que le maître de stage supporte l'entier du salaire de l'assistant. La Fondation FMF se charge dans ce cas de l'établissement du contrat de travail, de l'organisation du dossier d'assurances, du versement du salaire, etc. La Fondation FMF peut également prendre en charge la gestion administrative des assistantats au cabinet des programmes cantonaux. Le programme d'assistantat au cabinet du canton de Berne est par exemple entièrement géré par la Fondation FMF.

En 2013, 61 nouveaux postes d'assistantats au cabinet ont été administrés par l'intermédiaire du programme de la Fondation FMF. 23 d'entre eux ont fait l'objet d'un cofinancement par la Fondation FMF, tandis que 38 étaient uniquement administrés. La majorité des postes placés sous la gestion de la Fondation FMF concernait des assistantats au cabinet cofinancés par le canton de Berne (26). Pour les 12 postes d'assistantat au cabinet administrés par notre Fondation, le financement des salaires étaient entièrement assuré par les maîtres de stage respectifs.

Le nombre total des mois d'assistantat entièrement administrés (calculés en termes de postes à 100%, avec ou sans cofinancement) a légèrement diminué en 2013 par rapport à l'exercice précédent avec 362.5 mois d'assistantat au cabinet contre 399 en 2012: 60.4 postes d'assistantats au cabinet de 6 mois à 100% ont ainsi passé par le service administratif de la FMF (2012: 66.5, 2011: 52.5, 2010: 43.5).

Les mois d'assistantat au cabinet cofinancés (à 100%) ont fortement diminué par rapport aux années précédentes (2013: 113, 2012: 216, 2011: 163, 2010: 132). Ceci essentiellement à la suite du renforcement des postes d'assistantat au cabinet dans les cantons de Zurich et Berne, comme déjà évoqué plus haut.

Les mois d'assistantat ou de prolongation d'assistantat au cabinet (co-)financés par un programme cantonal ou le maître de stage et uniquement administrés par la Fondation FMF ont en revanche nettement augmenté (2013: 249, 2012: 183, 2011: 152, 2010: 129). Cette augmentation est principalement attribuable au programme cantonal bernois dont la gestion a été entièrement confiée à la Fondation FMF.

Comme cela a été le cas depuis des années, la proportion de femmes dans le programme d'assistantat au cabinet (avec ou sans cofinancement par la Fondation FMF) était aussi nettement supérieure à celle des hommes en 2013 (44 assistantes contre 17 assistants). La durée moyenne des stages d'assistantats ayant nouvellement débuté en 2013 était (base de calcul 100%) de 5.48 mois. (2012: 5.80, 2011: 6.16, 2010: 5.24). Comme c'était le cas par le passé, il n'est pas rare que les stages d'assistantats soient prolongés de quelques mois à l'issue de la période contractuelle de 6 mois. Les prolongements de stages qui ne passent pas par la Fondation FMF et qui sont organisés directement par les maîtres de stage du cabinet n'entrent cependant pas dans la statistique de la Fondation.



Des 23 postes d'assistantats nouvellement cofinancés par la Fondation FMF, douze, autrement dit la moitié, se situaient dans le canton de Zurich, 3 dans le canton de Vaud et 2 dans le canton du Valais. Un seul poste d'assistantat a été cofinancé dans chacun des cantons de Berne, Fribourg, Genève, Grisons, Tessin et Uri.

Le conseil de fondation a porté le salaire d'assistant à Fr. 6'500 dès 2013, dans la mesure où il comptait bien que l'extension des programmes bernois et zurichoïses permettrait de soulager le programme FMF. Cette augmentation de salaire et donc de la participation plus élevée à ce dernier par les maîtres de stage n'a pas suscité de commentaires particuliers. Au contraire: les maîtres de stage procèdent souvent spontanément à une amélioration des conditions salariales de leur(s) assistant(s) – en général pour les ajuster aux salaires hospitaliers – et assument eux-mêmes le différentiel par rapport au salaire prévu par le programme. La Fondation doit malheureusement encore renoncer à une adaptation aux programmes cantonaux, qui versent à juste titre des salaires équivalents à ceux pratiqués dans les hôpitaux, sous peine de ne plus pouvoir cofinancer à raison de 50% tous les postes d'assistantats remplissant les critères du programme.

### **Cours d'introduction pour maîtres de stage**

Sept cours d'introduction pour maîtres de stage (dont à nouveau un cours cantonal en Suisse orientale) ont été organisés en 2013. 103 médecins de famille de Suisse alémanique (2012: 104, 2011: 113, 2010: 83) et 34 de Suisse romande (2012: 20, 2011: 21, 2010: 17) ont pris part aux cours d'introduction pour maîtres de stage. Suite à l'introduction en 2011 du nouveau programme de formation postgraduée en médecine interne générale (MIG), il est clairement apparu – comme cela avait été le cas l'année précédente en Suisse alémanique - qu'un seul cours ne suffirait plus en Suisse romande, si bien que deux cours y ont été proposés en 2013.

Globalement, 51 cours ont ainsi eu lieu en Suisse allemande depuis 1998 et 11 cours en Suisse romande depuis 2005 dans le cadre du programme national d'assistantat au cabinet. A la fin de l'année 2013, 1125 maîtres de stage ont été formés, dont 953 en langue allemande et 172 en langue française. 979 participants aux cours étaient porteurs d'un titre de médecine interne générale (i.e. médecine générale ou médecine interne) et 131 d'un titre de spécialiste de médecine de l'enfance et de l'adolescence. 15 participants avaient un autre titre de spécialiste ou de formation postgraduée (notamment 10 médecins praticiens). On assiste depuis quelques années à une augmentation du nombre de jeunes maîtres de stage (parfois eux-mêmes d'anciens assistants au cabinet), de même que de la proportion de femmes parmi les formateurs.

### **Cours de gestion au cabinet pour médecins-assistants**

Les quatre cours de gestion au cabinet repris à la mi-2011 du Collège de médecine de premier recours (CMPR) ont aussi pu être organisés avec succès en 2013. Tous les assistants du programme d'assistantat au cabinet de la Fondation FMF prennent part à au moins l'un des modules d'un tel cours. Les cours sont par ailleurs aussi ouverts à des médecins-assistants externes. En 2013, 59 médecins-assistants ont participé à ces cours (2012: 68, 2011: 30 participants): le module « Autogestion » a attiré 11 participants ; le module « Gestion du personnel, formation postgraduée, réseautage, réseaux de médecins » a vu la participation de 10 assistants ; le thème « Formes de cabinet et organisation du cabinet » a intéressé 12 personnes et le module « Aspects économiques du cabinet médical » a remporté de loin le plus grand intérêt avec pas moins de 26 participants. Certains participants aux cours ont également assisté à deux ou même trois modules de ces cours de gestion du cabinet.



## Comptes annuels

Le conseil de fondation FMF avait porté au budget 2013 le cofinancement de 160 mois d'assistantat au cabinet dans le cadre du programme avec un salaire minimal de Frs. 6'500 pour les assistants. Finalement, 113.6 mois ont été cofinancés à la suite du recul des demandes émanant des cantons de Zurich et de Berne. Il en a résulté une économie d'environ Frs. 150'000.

La petite réserve qui en a résulté a conduit le conseil de fondation à approuver à nouveau à la fin de l'année le cofinancement de 160 mois d'assistantat au cabinet en 2014. Le salaire des assistants a été maintenu à Frs. 6'500.

Une partie des destinataires du présent rapport annuel a également reçu les comptes de l'année. Ceux qui ne les auraient pas reçus peuvent les demander à la direction de la Fondation FMF.

## Perspectives

Les observations et les recommandations sur la coordination des postes du cursus de formation (postes du tournus) et des stages d'assistantats au cabinet figurant dans le rapport de l'OFSP mentionné précédemment continueront sans aucun doute à occuper la Fondation FMF en 2014. La Fondation FMF pourrait éventuellement étendre son champ d'action avec la mise en œuvre de la coordination et de l'évaluation des stages d'assistantats au cabinet.

En mai 2014, la Fondation FMF a lancé une nouvelle prestation sous la forme d'un séminaire « Ouverture de cabinet médical ». Ce séminaire se veut un complément aux quatre cours d'introduction pour maîtres de stage existants.

Le bilan bisannuel traditionnel du programme d'assistantat FMF tombera également en 2014.

## Remerciements

La cinquième année de la Fondation FMF a été associée à un gros travail, mais aussi à un très grand plaisir à la tâche. Un grand merci à nos collaboratrices de la direction Jacqueline Bähler et Franziska Kohler, de même qu'au Dr Bernhard Rindlisbacher, conseiller à la Fondation FMF, pour l'accomplissement des nouvelles tâches et la poursuite efficace des missions existantes. Nous avons malheureusement dû prendre congé de notre fidèle conseiller et « père » du programme national d'assistantat au cabinet. Bernhard Rindlisbacher a en effet décidé de se retirer pour des raisons privées à la fin octobre 2013. Nous ne pourrions jamais assez le remercier de tout ce qu'il a fait et nous formulons nos meilleurs vœux pour son avenir.

De chaleureux remerciements vont aussi à tous les membres du conseil de fondation, aux Drs Oliver Adam et Werner Bauer, au Prof. Dr Thomas Bischoff, aux Drs Marina Carobbio Guscetti, Jürg Pfisterer et Urs Sieber, ainsi qu'aux invités du conseil de fondation, les Drs Ewa Mariéthoz (CDS) et Marc Müller (Médecins de famille Suisse) pour leur collaboration aussi précieuse que fructueuse au service de la formation en médecine de famille. Nous avons aussi dû prendre congé à grand regret des Drs Marina Carobbio Guscetti et Ewa Mariéthoz, qui ont décidé de relever de nouveaux défis.

Merci aussi, à ce propos, à la SSMG, à la SSMI, à la SSP, au CMPR et à l'ASMAC pour la confiance qu'elles témoignent à la Fondation FMF!



Les (co-)responsables des cours d'introduction pour maîtres de stage et des ateliers du symposium sur l'assistanat au cabinet au congrès JHaS, les Drs Daniel Ackermann, Elisabeth Bandi-Ott et Christian Morello, le Prof. Dr Thomas Bischoff, ainsi que les Drs Bruce Brinkley, Urs Glenck et Johanna Sommer ont aussi de plus en plus de travail. L'équipe a été renforcée en Suisse romande par le Dr Sébastien Martin, que les formateurs déjà extrêmement engagés ont accueilli avec grand enthousiasme.

Pour terminer, nos remerciements vont également, last but not least, au Dr Stefan Henzi, à Madame Susanne Peter, au Dr Michael Deppeler et au lic. phil. Andreas Gerber pour leur organisation parfaite et leur direction extrêmement professionnelle des modules du cours de gestion au cabinet pour médecins-assistants. Que les sponsors de ces cours soient aussi chaleureusement remerciés !

A tous un immense merci pour le soutien indéfectible qu'ils ont témoigné et qu'ils continuent à témoigner à la Fondation FMF à tous les niveaux!

Berne, en juin 2014

Dr méd. Christian Häuptle, président du conseil de fondation  
Lic. phil. Manolya von Erlach, directrice